



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais

Dossier suivi par : VERMEERSCH Delphine
Objet : Plat'AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 062498 26 00011 U6201

Adresse du projet : Rue Alfred Maes Faubourg Saint Laurent
62300 LENS

Déposé en mairie le : 16/04/2026

Reçu au service le : 22/04/2026

Nature des travaux: 08149 Projet d'un relais de téléphone

Demandeur :

FREE MOBILE FREE MOBILE

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du Code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié. **L'Architecte des Bâtiments de France émet par conséquent un avis favorable assorti d'une proposition de prescriptions.** Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Proposition de prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Ce projet est situé dans un environnement urbain et paysager (voies ferrées et poste 4, anciens cavaliers miniers) lié à l'histoire du bassin minier, qui participe à la qualité des abords des monuments historiques cités en annexe.

Afin de favoriser l'intégration de ce projet aux abords des monuments et dans l'environnement urbain et paysager, il convient de respecter les prescriptions suivantes :

- La structure en treillis et les antennes doivent être de teinte gris clair mat (RAL 7038 ou similaire).
- Au niveau de la zone technique, une haie doit être plantée sur l'ensemble du périmètre (hors zone des racines des arbres de haute tige) pour cacher la clôture.
- La zone technique doit être implantée en dehors des anciens cavaliers miniers (Voie ferrée Fosse3-Fosse5 de Lens et Raccordement Fosse1 de Lens)

Nota

Ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux, conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine.

Fait à Arras



Signé électroniquement par

Andreea TUDOR

Le 22/06/2026 à 23:11

Architecte des Bâtiments de France

Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.